

## DOSSIER DE RETOUR EN FORMATION INITIALE

pour l'année scolaire 20 . . – 20 . .

**IDENTITÉ**

NOM ET PRÉNOM \_\_\_\_\_

SEXE :    G                       F                       DATE ET LIEU DE NAISSANCE \_\_\_\_\_

ADRESSE DU CANDIDAT \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

TÉL.                      | | | | | | | | | | | | | | | |                      TÉL. PORTABLE | | | | | | | | | | | | | | | |

**VOTRE SCOLARITÉ ANTÉRIEURE**  
(joindre OBLIGATOIREMENT la photocopie des bulletins trimestriels de vos **deux dernières années**)

ANNÉE SCOLAIRE	NOM ÉTABLISSEMENT	CLASSE FRÉQUENTÉE	LV ÉTUDIÉES	DIPLÔME(S) OBTENU(S)	OBSERVATIONS
1					
2					
3					
4					

**VOTRE SITUATION ACTUELLE**

DEMANDEUR D'EMPLOI                       SALARIÉ                       STAGIAIRE

AUTRE – PRÉCISEZ : \_\_\_\_\_

**VOS SOUHAITS**

QUELLES ÉTUDES DÉSIREZ-VOUS REPRENDRE ?

INSCRIVEZ CI-DESSOUS, PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE, LES NOMS ET ADRESSES DES ÉTABLISSEMENTS OÙ VOUS SOUHAITERIEZ ÊTRE AFFECTÉ (E) :

	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	ADRESSE ET VILLE	SPÉCIALITÉ
1			
2			
3			

À..... LE.....

SIGNATURE :

**REPORT DE L'AVIS DU CHEF DE L'ÉTABLISSEMENT DEMANDÉ FIGURANT PAGE 3 :**

**CADRE RÉSERVÉ À L'INSPECTION ACADÉMIQUE OU AU RECTORAT (SAIO)**

SUITE DONNÉE :





## INSTRUCTIONS

Le retour en formation initiale est ouvert, sans limite d'âge, **après une interruption d'études d'au moins un an**, à toute personne volontaire, motivée et ayant le niveau requis pour faire acte de candidature.

### DISPOSITIONS NÉCESSAIRES

Etre couvert par une assurance adaptée pour le risque "**maladie**" et le risque "**responsabilité civile**".

### AIDES FINANCIÈRES

Les jeunes de 16 à 25 ans peuvent bénéficier d'une bourse d'enseignement, s'ils remplissent les conditions de ressources prévues par la réglementation en vigueur.

### CONSTITUTION DU DOSSIER DE "RETOUR EN FORMATION INITIALE"

- Le candidat complète les pages 1 et 2 du dossier et joint :
  - les photocopies des bulletins trimestriels des deux dernières années de scolarité et/ou les justificatifs de ses acquis scolaires et professionnels (attestations de stages, certificats d'employeurs...),
  - le relevé de notes du diplôme obtenu.
  
- Le candidat doit rencontrer un COP, qui émet un avis circonstancié sur la demande de reprise d'études (*page 3*),
  
- Le chef de l'établissement demandé porte son avis sur la candidature (*page 3*),
  
- Le chef d'établissement transmet le dossier au CIO avant la date indiquée (*page 3*),
  
- Le CIO adresse le dossier complet au SAIO ou à l'inspection académique selon le niveau concerné.

### ATTENTION

- Si le retour en formation initiale concerne le début d'un cycle d'études, et relève d'une procédure particulière d'affectation, le candidat doit compléter sa demande par **le dossier d'affectation** en vigueur au palier concerné.

**Le dossier complet doit être photocopié en autant d'exemplaires que de vœux exprimés**